

Élisabeth Madeleine Patterson

Avocate et associée

Dionne Schulze s.e.n.c.



Note biographique

Me Patterson a une pratique juridique variée, représentant principalement des entités autochtones. Elle conseille notamment en matière d'obligation de consulter les autochtones, d'évaluation d'impact environnemental et social, de revendications particulières, d'autonomie gouvernementale, de gouvernance, de droit de l'environnement, d'aires protégées, d'intégration de traditions juridiques autochtones, d'ententes commerciales, d'éthique de la recherche en milieu autochtone et aussi relativement à la protection de la culture, des données et des savoirs collectifs autochtones. Elisabeth a été impliquée dans des projets juridiques en Amérique latine, notamment avec Avocats sans frontières Canada.

Domaines d'expertise en lien avec l'AQÉI

- Droit relatif aux peuples autochtones
- Obligation de consulter les peuples autochtones et d'obtenir le consentement libre, préalable et informé
- Processus d'études d'impact social et environnemental
- Convention de la Baie James et du Nord du Québec
- Protection des savoirs collectifs autochtones